

Stage postdoctoral 2025-2026

Maison des affaires publiques et internationales

Lancée en 2022 par la Faculté des arts et des sciences, la [Maison](#) a pour mission de contribuer à l'amélioration des politiques publiques en offrant un espace de découvertes et d'échanges entre des chercheurs, des étudiants et des praticiens-chercheurs des affaires publiques et internationales. À travers ses recherches, elle contribue à l'avancement des connaissances en affaires publiques et internationales tout en favorisant la collaboration interdisciplinaire. La Maison offre une communauté académique vive et audacieuse, repoussant les limites du savoir en collaboration avec des milieux de pratique.

La Maison des affaires publiques et internationales met au concours :

1 stage postdoctoral à temps plein

La personne sélectionnée profitera d'un contrat de stage postdoctoral **d'une durée de 18 mois, du 1^{er} janvier 2025 au 30 juin 2026**. Le salaire de base annuel se situe entre 37'845 \$ et 62'876 \$ en début du mandat (échelle en vigueur du 1^{er} mai 2024 au 30 avril 2025) selon l'expérience du candidat, de la candidate.

Critères d'admissibilité

- Détenir un Doctorat en sciences sociales avec spécialisation en lien avec les affaires publiques et internationales, notamment en sciences économiques, en démographie, en relations industrielles et en science politique
- Travailler sur un projet postdoctoral qui porte sur les enjeux de politiques publiques ou les affaires internationales et permet d'éclairer la prise de décision et le débat public en produisant des connaissances pour mieux outiller l'action publique
- Avoir soutenu sa thèse après le 1^{er} janvier 2022 ou avoir déposé sa thèse d'ici le 1^{er} janvier 2025
- Ne pas détenir d'autres bourses postdoctorales pendant la durée du stage
- Détenir déjà le droit de travailler au Canada

Conditions et responsabilités de la personne stagiaire postdoctorale

- Le candidat, la candidate doit identifier un membre du corps professoral œuvrant dans son champ de recherche et disponible pour encadrer le stage avant de déposer sa candidature. Il doit s'agir d'un professeur, professeure qui est membre régulier de la Maison des affaires publiques et internationales ou qui s'engagera à le devenir, et qui soutiendra sa candidature avec une lettre démontrant la force du projet proposé et de la personne ainsi que des moyens et de l'encadrement qui sera mis à disposition
- Sous la supervision de son directeur ou de sa directrice de recherche, chaque boursier, boursière, participera et contribuera aux activités de la Maison :
 - Dans le cadre de la Maison, le boursier, la boursière réalisera ses recherches postdoctorales comme spécifiées dans son dossier de candidature;
 - Au terme de sa bourse, chaque boursier, chaque boursière présentera ses travaux devant la communauté de chercheurs et de *fellows* de la Maison;
 - Selon ses intérêts, le boursier, boursière participera à la rédaction de notes de breffage portant sur les politiques publiques et interviendra comme conférencier, conférencière dans un événement de la Maison;

- Selon ses intérêts, le boursier, la boursière proposera l'organisation d'événements et d'activités scientifique en lien avec son projet postdoctoral et la Mission de la Maison et participera à leur organisation;
- Chaque boursier, boursière assistera aux événements principaux de la Maison et aux ateliers obligatoires;
- Une présence physique régulière à la Maison des affaires publiques et internationales est requise.
- [Sur preuve d'inscription comme stagiaire postdoctoral à l'UdeM](#), le stagiaire, la stagiaire touchera un salaire de base annuel entre 37'845 \$ et 62'876 \$ en début du mandat (échelle en vigueur du 1er mai 2024 au 30 avril 2025) selon l'expérience du candidat, de la candidate.
- Le boursier, la boursière profitera des services usuels, comme un poste de travail, accès à la bibliothèque, etc.

Critères de sélection
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lien du projet de recherche avec les objectifs de la Maison ▪ Pertinence démontrée du projet pour au moins un milieu de pratique ▪ Qualité du projet de recherche et excellence du parcours académique ▪ Leadership et implication extracurriculaire ▪ Potentiel et motivation de contribution pratique aux politiques publiques et internationales ou de recherche subséquente sur ces questions

Dossier de candidature
<p>Pièces 1 à 5 doivent être transmises dans un seul fichier PDF dans l'ordre ci-dessous.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Lettre de motivation de maximum deux pages qui démontre le potentiel et la motivation de contribution pratique aux politiques publiques et internationales et qui explique le lien entre le projet proposé et des travaux de recherche en cours ou antérieures 2. Projet de recherche postdoctorale qui explique clairement la portée appliquée de la recherche et l'état actuel des travaux de recherche (3 pages) 3. Curriculum vitae 4. Relevés de notes universitaires incluant le relevé le plus récent jusqu'à l'été 2024 : <ul style="list-style-type: none"> ○ études effectuées à l'Université de Montréal (relevé non officiel tiré de votre Centre étudiant); ○ études effectuées ailleurs; copie de vos relevés officiels (comme ceux téléversés à votre dossier d'admission). 5. Lettre d'appui du professeur, de la professeure qui supervise le projet postdoctoral. La lettre doit expliquer les liens entre le projet proposé et les recherches actuelles du professeur, de la professeure et démontrer comment le projet contribuera au déploiement de la Maison et à sa mission. Le candidat, la candidate doit inclure la lettre dans son dossier.

Date limite et envoi du dossier	
<p>Prolongation 29 novembre 2024 à 23 h 59 par courriel à bourses-fas-dir@fas.umontreal.ca . Un accusé de réception sera transmis. Si ce n'est pas le cas après 72 heures ouvrables, veuillez faire un suivi à cette même adresse courriel. Aucun dossier ne sera accepté après cette échéance.</p>	
Renseignements	Annie Aubin bourses-fas-dir@fas.umontreal.ca
Annonce des résultats	Début décembre 2024